Le nombre de postes offerts aux concours du 2nd degré doit augmenter

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Diminuer de 400 le nombre de postes offerts aux concours du second degré à la session 2019 est aberrant au regard de la hausse démographique annoncée dans les collèges et lycées (+ 40 000 à la rentrée 2019). Cette diminution ne permettra pas d'améliorer les conditions d'étude des élèves, les conditions de formation des professeurs, CPE et Psy-ÉN stagiaires ni les conditions de travail de l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie. Elle conduira au recrutement toujours plus massif de contractuels et donc à une augmentation de la précarité. Enfin, cette diminution prive de débouché professionnel de nombreux étudiants alors que les besoins existent.

Nous demandons :

- **un nombre de postes offerts aux concours porté à la hauteur des besoins** dans toutes les disciplines et tous les corps et tenant compte du nombre de postes non pourvus lors des sessions précédentes,
- **une augmentation du nombre de postes aux concours internes** plus importante afin de permettre l'accès à titularisation pour les contractuels,
- **un plan pluriannuel de recrutement** afin de donner aux étudiants une réelle visibilité des postes offerts,
- **des aides spécifiques pour les étudiants** et les personnes en reconversion préparant ces concours,
- **des décharges horaires** pour les AED et contractuels enseignants préparant ces concours.

À renvoyer à SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à fmaitres@snes.edu

Nom Prénom	Ville Discipline Qualité	Signature